



ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le jeudi 30 septembre, à 19 h, en vidéoconférence.

SONT PRÉSENTS :

Madame Chrystine Archambault	Employée de soutien
Madame Annick Bernier	Employée de soutien
Monsieur Jérémie Chevalier	Président
Madame Gwendoline Coquet	Vice-présidente et représentante de l'OPP
Madame Katie Gagnon	Enseignante
Madame Émilie L'Heureux	Parent
Madame Josée-Anne Larose	Enseignante
Monsieur François Martin	Parent
Monsieur Sébastien Raïche	Parent
Madame Carole Rock	Employée de soutien

ABSENCE :

Aucune

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Nathalie Chenette	Directrice
Madame Josée Dufresne	Directrice (à partir du 4 oct. 2021)
Madame Amanda Lopes	Parent substitut
Madame Manon Mercier	Parent substitut
Madame Cindy Villeneuve-Asselin	Parent substitut
Madame Diane Morneau	Membre de la communauté

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE, PRESENTATION DES MEMBRES ET DE LA NOUVELLE DIRECTRICE

Jérémie Chevalier fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 h 03. Nathalie Chenette invite les membres à se présenter.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 30 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par Katie Gagnon, secondé par Gwendoline Coquet, d'adopter l'ordre du jour proposé, avec les ajouts suivants au point 8. Varia :

1. Service HopHop
2. Tirelires d'Halloween

3. Frais au service des dîneurs
4. Approbation d'activités complémentaires

CÉ-21-22-01 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 16 JUIN 2021

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Katie Gagnon, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 16 juin dernier avec les modifications suivantes :

- Au point 6.2.2 corriger « sselin » pour « Asselin » ;
- Au point 6.3.3 corriger « Qwendoline » pour « Gwendoline ».

CÉ-21-22-02 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCES-VERBAL DU 16 JUIN 2021

En suivi au point 6.4.1 Candidature au prix Inspiration Patriotes, Nathalie Chenette nous informe que le dévoilement n'a pas encore eu lieu. Les gagnants seront connus en octobre.

5. PAROLE AU PUBLIC

Rien à signaler.

6. ÉTUDE DES DOSSIERS

6.1 POINTS STATUTAIRES

6.1.1 Fonds à destination spéciale

Il y a actuellement 741 \$ dans le fonds à destination spéciale, provenant de contributions volontaires, d'un don et d'une somme restante de la ristourne des photos scolaires 2020-2021. De ce montant, il y a 262 \$ appartient au service de garde.

Un sondage a été envoyé aux enseignants pour connaître leurs besoins. Nous aurons les résultats complets pour la prochaine rencontre du CÉ.

Entretemps, notre enseignante en éducation physique, Nancy Turcotte, et Louis-Martin Gibeau, enseignant de 5^e année, qui organisera des équipes sportives pour différents tournois avec le RSEQ, souhaiteraient faire faire des chandails et changer le vieux logo des Vipères, qui représente l'équipe de hockey Cosom des élèves depuis plusieurs années. La production du logo et du gabarit pour l'impression coûte 350 \$. Nathalie Chenette demande si on peut utiliser l'argent

provenant du fonds pour défrayer les coûts pour cela. Une discussion s'en suit. Il y aurait des ventes de chandails à l'effigie des Vipères, il faut s'assurer que le nom de l'école apparaisse sur les chandails, etc.

Un vote a lieu pour savoir si le CÉ accepte cette dépense maintenant ou si nous attendons d'avoir les résultats du sondage avant. Suite au vote, la décision est reportée au prochain CÉ.

6.1.2 Projet éducatif

Le CÉ doit évaluer les objectifs du projet éducatif, an 2, à l'aide de pastilles de couleur : jaune, vert ou rouge.

1. D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 1 % le nombre d'élèves en échec et à risque en lecture. **Résultat du vote : Jaune (en voie de réalisation).**
2. D'ici le 30 juin 2022, poursuivre à 3 le nombre de communauté d'apprentissage professionnelle (CAP).

D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 5 % le pourcentage d'élèves de 2e et du 3e cycle qui démontrent de l'anxiété de performance. Le programme Moozoom sera utilisé pour permettre de développer les habiletés sociales. **Résultat du vote : Vert (on poursuit nos efforts).**

3. D'ici le 30 juin 2022, augmenter à 8/10 la cote donnée par les parents quant à leur perception de l'implication de leur enfant dans plusieurs projets et activités de l'école. Puisqu'il n'y a pas eu d'activités en 2020-2021 en raison des mesures sanitaires reliées à la COVID, il n'y a pas eu de sondage fait auprès des parents. Ce sera à faire à la fin de la prochaine année scolaire. **Résultat du vote : Jaune (en voie de réalisation).**

6.2 DÉCISIONS

6.2.1 Approuver les postes suivants : Élection à la présidence, à la vice-présidence

Jérémie Chevalier se propose comme président et Gwendoline Coquet comme vice-présidente du Conseil d'établissement pour l'année 2021-2022. Il n'y a pas d'autre candidat.

CÉ-21-22-03

Les candidats sont élus par acclamation.

6.2.2 Approuver les règles de régie interne

Nathalie Chenette en fait un sommaire et explique les principaux changements :

- La réunion est levée une fois l'ensemble des sujets traités. Un vote est toutefois pris sur la pertinence d'ajourner ou non la réunion si celle-ci risque de se terminer au-delà de 21 h 30.
- Lorsque les rencontres sont virtuelles, les participants doivent conserver leur caméra ouverte et s'assurer qu'ils maintiennent la confidentialité des échanges (utilisation d'écouteurs ou d'un espace dédié).
- Points supplémentaires à apparaître sur les ordres du jour : Fonds à destination spéciale et Projet éducatif.
- Pour la révision de documents à approuver ou à adopter, les commentaires ou questions doivent être partagés deux jours ouvrables avant la tenue du conseil d'établissement.

Il est proposé par Katie Gagnon, secondé par Gwendoline Coquet, d'approuver les règles de régie interne, telles que présentées.

CÉ-21-22-04 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2.3 Approuver la sortie d'équitation avec le Service de garde

Des élèves du service de garde feront une sortie dans un centre équestre à La Présentation le 25 mars prochain. Les vérifications ont été faites auprès de l'organisme concernant les mesures de sécurité telles que demandées par le Centre de services. Le centre équestre a assuré qu'il remplissait les conditions demandées, par ex. les chevaux doivent avoir plus de 5 ans, pas d'étalon. De plus un consentement devra être signé par les parents.

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Josée-Anne Larose, d'approuver la sortie du service de garde.

CÉ-21-22-05 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2.4 Approuver les conférences aux parents

L'école dispose d'une enveloppe de 1 300 \$ pour offrir des conférences aux parents. Deux conférences sont offertes aux parents cette année. La première a eu lieu le lundi 27 septembre et la deuxième qui traitera de l'intimidation aura lieu le 26 octobre prochain. Ces conférences sont données par le docteur Nadia et sont offertes aux parents de trois écoles du secteur Chambly-Carignan.

Il est proposé par Annick Bernier, secondé par Josée-Anne Larose, d'approuver les conférences aux parents.

CÉ-21-22-06 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.3 DISCUSSION

6.3.1 Calendrier des rencontres

Après vérification des disponibilités de chacun, les rencontres du C.É. pour l'année 2021-2022 se tiendront aux dates suivantes :

- Mercredi 27 octobre 2021
- Mardi 14 décembre 2021
- Mardi 8 février 2022
- Mardi 5 avril 2022
- Mercredi 11 mai 2022
- Mercredi 15 juin 2022

6.4 INFORMATION

6.4.1 Activités parascolaires

Deux activités sportives sont offertes aux élèves pour la session d'automne qui débute dans la semaine du 18 octobre. Toutes les inscriptions se font en ligne auprès de l'organisme RécréAction.

6.4.2 Sorties de service de garde

Carole Rock présente les six sorties prévues par le service de garde lors des journées pédagogiques :

1. Funtropolis à St-hubert le 8 octobre
2. L'école du Cirque à Verdun le 11 novembre
3. Le centre aquatique du Parc Olympique à Montréal le 13 janvier
4. Zukari à Ste-Julie le 27 janvier
5. Équitation 1101 à La Présentation le 11 mars
6. Clip'n Climb à Brossard le 27 mai

7. PAROLE À L'OPP

Gwendoline Coquet nous informe que l'OPP décorera l'école pour l'Halloween. Il y aura également une possibilité de ramassage de masques souillés auprès des élèves de l'école.

8. VARIA

8.1 HOPHOP

Des parents ont demandé à l'OPP s'il ne serait pas possible que l'école se dote du système HopHop pour appeler les élèves en fin de journée. Il en coûterait environ 2 300 \$ juste pour implanter le système la 1^{re} année et à chaque année, un montant d'environ 1 000 \$ serait demandé à l'école pour l'utilisation par l'école. Notre

service de garde n'est pas capable d'assumer ces coûts. La bonne nouvelle, cependant, est que les parents attendent rarement longtemps après leur enfant, parce que nous avons un petit service de garde.

8.2 Tirelires d'Halloween

Comme pour les années précédentes, l'organisme J'ai Faim à tous les jours nous demande s'ils pourront remettre leurs tirelires aux élèves pour recueillir des dons pour eux. Le CÉ accepte.

8.3 Frais au service des dîneurs

Nathalie Chenette informe les membres du CÉ de la nouvelle tarification au service des dîneurs.

8.4 Activités complémentaires

Deux activités avec des auteurs, et facturables aux parents, qui auront lieu dans les prochaines semaines doivent être approuvées. Les autres activités complémentaires planifiées seront approuvées à la prochaine rencontre.

Il est proposé par Annick Bernier, secondé par Josée-Anne Larose, d'approuver ces activités complémentaires.

CÉ-21-22-07 La proposition est approuvée à l'unanimité.

8.5 Signature des documents pour les membres du C.É. (dénonciation d'intérêts, confidentialité et feuille d'information)

Ces documents devront être signés par tous les membres du C.É. le plus rapidement possible. Ils se trouvent sur la plateforme TEAMS accessible aux membres du CÉ.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 27 octobre à 19 h en vidéoconférence. À 20 h 57, il est proposé par Carole Rock, secondé par Josée-Anne Larose de lever la présente séance.

CÉ-21-22-08 La proposition est adoptée à l'unanimité.

Jérémie Chevalier, Président Nathalie Chenette, Directrice

Date